

Direction : Enfance Jeunesse et Sports

Enfance, Jeunesse et Sports

REF : EJS2005015

Signataire : ML/ML

OBJET : Signature d'un deuxième contrat enfance avec la Caisse d'Allocations Familiales

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le budget communal,

Vu la lettre de la Caisse d'Allocations Familiales en date du 9 février 2005 proposant la signature d'un nouveau Contrat Enfance,

Considérant que le Contrat Enfance permet le développement des modes d'accueil des enfants de moins de 6 ans,

Considérant que la signature d'un deuxième Contrat Enfance permettra d'augmenter le taux de financement de la Caisse d'Allocations Familiales tant en matière d'accueil de jeunes enfants qu'en matière de loisirs,

A l'unanimité,

DELIBERE :

ARTICLE UNIQUE : Autorise le Maire à signer un deuxième Contrat Enfance avec la Caisse d'Allocations Familiales.

Le Maire